

Les bons tuyaux de la police : reflets de la criminalité dans le canton de Vaud

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **20 (1990)**

Heft 5

PDF erstellt am: **10.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Reflets de *la criminalité* dans le canton de Vaud

Si en matière de vols par effraction l'année 1988 a été marquée par une forte recrudescence de cambriolages de villas et d'appartements, les statistiques de l'année écoulée font apparaître, à l'inverse, un net fléchissement dans ce domaine. La baisse a été de 18% en matière de cambriolages d'appartements qui passent de 1183 à 972 et de 7% dans les villas lesquelles totalisent 821 cas contre 886 l'année précédente.

JEAN-P. CRETENAND

LES BONS TUYAUX DE LA POLICE

Le nombre total des infractions enregistrées pour l'année 1989 a été de 27 721 soit une augmentation de quelque 3,5% par rapport à 1988 (25 816). La palme – si l'on ose dire – revient aux délits contre le patrimoine avec un total de 19 883 infractions dénoncées. Ils sont en progression de 5,4% par rapport à l'an 1988 soit près de mille cas de plus. En revanche, le nombre total de tous les cambriolages confondus est stable: 7449 pour 1989 contre 8468 pour l'année 1988.

Quelles sont les cibles des voleurs et autres cambrioleurs?

En matière de vols par effraction (7449) ce sont les lieux d'habitation qui les

attirent dans près d'un tiers des cas, les véhicules automobiles restant en tête du palmarès avec 1737 véhicules cambriolés.

Cible	Nombre de cas
Automobile	1737
Appartement	972
Villa	821
Magasin, commerce	542
Café, restaurant, hôtel	378
Caves, carnotzets	368
Bureaux	325
Chantier	199
Garage, stations-service	162
Fabrique, atelier	135
Résidence secondaire	131
Dépôts	98
Studio	96

Les personnes âgées sont-elles les victimes privilégiées des malfaiteurs?

Nous sommes en mesure d'affirmer le contraire.

C'est pourtant une allégation que l'on découvre périodiquement dans nombre de gazettes à l'évocation de quelques faits divers dont ont été victimes les personnes du troisième âge.

Bien sûr, les aînés paient, comme tout un chacun, un tribut à l'action des malfaiteurs de tous crins et de tous poils. Par exemple, les vols à l'arraché sont, dans notre canton, en légère augmentation (75 cas en 1989 contre 57 en 1988). Les vols à la tire, eux, sont stables avec 372 cas contre 380 en 1988.

Cependant, l'analyse des plaintes portées à la connaissance de la police démontre que fort heureusement elles ne forment pas le gros de la troupe des victimes.

Sachant que dans notre bon Pays de Vaud les per-

sonnes du troisième âge représentent grosso modo le 15% de la population, soit quelque 80 000 personnes, vous remarquerez, à l'examen du présent graphique, qu'elles ne figurent pas dans les tranches de population les plus régulièrement mises à contribution par les voleurs, cambrioleurs et autres escrocs.

Cette heureuse constatation ne doit pas être l'hypnogène qui endormira votre vigilance, ni vous fera renoncer aux mesures élémentaires de protection telles qu'elles vous sont suggérées tout au long de l'année dans la présente rubrique.

Puisse cette chronique rassurer les inquiets et inquiéter les étourdis!

J.-P. C.

Chargé de prévention
Police cant. vaudoise

VICTIMES SELON AGES

Infractions contre patrimoine

